

UEMOA

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

PROGRAMME D'APPUI REGIONAL STATISTIQUE A LA SURVEILLANCE MULTILATERALE (PARSTAT)

SEMINAIRE DE VALIDATION D'UN MANUEL DE CONCEPTS HARMONISES SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL OUAGADOUGOU, DU 19 AU 21 OCTOBRE 1998

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Dans le cadre du programme PARSTAT, un séminaire atelier de validation d'un manuel de concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel s'est tenu du 19 au 21 octobre, à Ouagadougou au Burkina Faso, au siège de la Commission de l'UEMOA. Ce séminaire a été organisé avec l'appui technique d'AFRISTAT et DIAL, sur financement de l'Union Européenne.

Chaque Etat membre était représenté par deux délégués. Les institutions suivantes étaient également représentées : BCEAO, UEMOA, BOAD, AFRISTAT et DIAL.

Le séminaire était animé par Prosper BACKINY YETNA (AFRISTAT) et Rémi BARDON (DIAL).

Le secrétariat était assuré par la Commission de l'UEMOA.

Les rapporteurs étaient MM M. SOEDE (Bénin) et K. AHLEGNAN (Togo).

La liste complète des participants figure en annexe.

Point 1 : Ouverture de la réunion

L'ouverture du séminaire a eu lieu le lundi 19 octobre 1998 à 9 heures par le Commissaire chargé du Départements des Politiques Economiques à la Commission de l'UEMOA.

Dans son allocution, il a souhaité la bienvenue aux participants et a précisé à l'attention des participants les objectifs dudit séminaire :

- harmoniser les concepts et définitions utilisés lors de la mise en œuvre des enquêtes sur l'emploi et le secteur informel, afin de rendre les indicateurs comparables d'un pays à un autre.
- examiner et adopter les concepts et indicateurs sur le secteur informel et le marché du travail.

Après avoir défini les objectifs, il a soumis aux participants le calendrier du déroulement des travaux du séminaire.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

Les participants ont adopté l'ordre du jour et le projet de calendrier du séminaire (voir annexe) moyennant deux modifications :

- i) L'heure de début des travaux de chaque matinée a été fixée à huit heures au lieu de neuf heures comme initialement proposé ;
- ii) La synthèse des travaux du mercredi matin a été remplacée par l'adoption d'un relevé de conclusion, la synthèse se faisant au fur et à mesure du déroulement des travaux.

Point 3 : Présentation du système d'enquêtes 1-2-3

Les deux animateurs ont présenté succinctement les objectifs, la méthode de réalisation, d'exploitation et d'analyse du système d'enquête 1-2-3.

Lors des échanges qui ont suivi, quatre grands types de questions ont été abordées :

- Problèmes de couverture de l'enquête : clivage urbain/rural, agricole/non agricole, représentativité par branche d'activité ;
- Délais entre le début des opérations et la publication des résultats des trois phases, délais de réalisation entre les différentes phases ;
- Questions relatives à la mise en œuvre du système d'enquête 1-2-3 dans le programme PARSTAT : calendrier prévisionnel des tâches, opportunité de la mise au point d'un calendrier harmonisé, justification de l'exclusion de la phase 3 ;
- Intégration des résultats obtenus sur le secteur informel dans les comptes nationaux.

Les réponses suivantes ont été apportées à ces questions :

- l'enquête 1-2-3 s'applique à toutes les branches non agricoles, que ce soit en milieu urbain ou rural ; étant entendu que la mesure des activités primaires a ses méthodes spécifiques.

- les délais de réalisation entre la fin de chacune des phases 1 et 2 et la prochaine phase (2 et 3) ne devraient pas être longs (moins de deux mois) pour minimiser les problèmes de mobilité des ménages et aussi permettre la production définitive des résultats dans des délais raisonnables.

- S'agissant des délais entre le début des opérations et la publication des résultats des trois phases, il est souhaitable qu'ils ne dépassent pas l'année.

- pour les questions relatives à la mise en œuvre du système d'enquête 1-2-3 du programme PARSTAT, il a été rappelé qu'un calendrier prévisionnel a été présenté lors de la première réunion du comité de pilotage du projet en octobre 1998 à Ouagadougou. Actuellement, il est prématuré de prévoir une mise à jour de ce calendrier dans la mesure où on ne sait pas encore quand va démarrer le volet secteur informel du programme.

Pour ce qui est d'un calendrier harmonisé, il est difficilement envisageable pour une enquête en deux phases puisque certains INS, qui manquent de ressources, pourraient considérablement retarder les autres, mettant en péril la réalisation de la seconde phase.

- enfin, quant à l'intégration des données dans les comptes nationaux, l'enquête est conçue à cet effet, à condition d'en tenir compte dans les nomenclatures. Le seul problème provient du fait que dans le programme PARSTAT, les enquêtes ne couvrent que la capitale et non pas le territoire national dans son ensemble. Pour cette raison, les comptes nationaux continueront à utiliser les méthodes indirectes d'estimation, en complément des résultats de l'enquête.

Point 4 : Présentation des concepts généraux

Les deux animateurs ont présenté les concepts relatifs aux enquêtes en général et aux enquêtes auprès des ménages en particulier.

Les débats ont porté essentiellement sur les concepts de «Concession», d'«Unité d'habitation», de «Ménage» et de «Chef de ménage», à propos desquels un consensus s'est dégagé.

Point 5 : Présentation des concepts relatifs au marché du travail

Les deux animateurs ont présenté l'un après l'autre, les concepts relatifs à l'activité, à l'emploi et au chômage.

Dans l'ensemble les concepts proposés ont été adoptés après des amendements. Dans ce cadre, les participants ont apporté des précisions pour adapter les concepts internationaux à la situation spécifique des pays de la sous-région. Les points suivants ont été adoptés :

- l'âge minimum de la population en âge de travailler est fixé à dix ans ;
- la période de référence pour mesurer la population active du moment est fixée à une semaine ;

- la période de référence de disponibilité pour une personne sans emploi et à la recherche d'un emploi est fixée à deux semaines ;
- la période de référence de recherche d'un emploi pour une personne sans emploi et à la recherche d'un emploi est fixée à quatre semaines ; cependant on pourra aussi compter en plus les personnes recherchant un emploi depuis un an ;
- l'autodétermination par l'enquête de l'emploi principal et secondaire est privilégiée par rapport à l'activité occupant le plus de temps et à celui qui procure le revenu le plus élevé ;
- les apprentis non rémunérés seront traités comme des non salariés au même titre que les travailleurs familiaux .

S'agissant du sous-emploi, dans la mesure du possible, le manuel tiendra compte dans sa version définitive, des nouvelles résolutions du BIT décidées à l'issue de la XVIème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST). Dans cette optique, il a été décidé d'abandonner la proposition de définition du « Taux de sous-emploi invisible », car il est difficile à mesurer de manière précise sur le plan statistique.

Enfin les participants ont demandé que soit ajouté au manuel le concept de « Taux de dépendance ».

Point 6 : Présentation des concepts relatifs au secteur productif

Les deux animateurs ont présenté l'un après l'autre, les concepts relatifs au secteur productif, et plus particulièrement au secteur informel. La définition du secteur informel a été largement discutée et des précisions ont été apportées aux participants.

La définition opérationnelle suivante a été adoptée :

Activité informelle : Toute activité, non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée , à titre principal ou à titre secondaire, par une personne en tant que patron ou à son propre compte. Cette personne, active occupée, est alors considérée comme «chef d'unité de production informelle».

Cependant, étant donné que les enregistrements administratifs sont nombreux et de fiabilité différente (registre de commerce, statistique, etc.), le choix du type d'enregistrement le mieux adapté se fera en accord avec les experts nationaux, lors de la réalisation des enquêtes.

Point 7 : Présentation des concepts relatifs à la consommation des ménages

Les deux animateurs ont présenté l'un après l'autre, les concepts relatifs à la consommation et aux revenus des ménages (troisième phase de l'enquête 1-2-3). Ces concepts ont été adoptés après des amendements.

Point 8 : Adoption du relevé de conclusions et suite des travaux

Les participants ont adopté le présent relevé de conclusion.

Pour la suite des travaux, une prochaine version du manuel, qui va tenir compte des amendements retenus dans le présent relevé de conclusion, va parvenir aux INS, à la commission de l'UEMOA et à la BCEAO dans un délai d'un mois. Ces institutions auront un mois pour réagir et la version définitive sera publiée vers la mi-janvier 1999.

Les participants ont remercié la Commission de l'UEMOA pour la bonne organisation des travaux et l'Union Européenne pour son appui constant auprès des INS des Etats membres de l'UEMOA.

Fait à Ouagadougou , le 21 octobre 1998.

LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE ATELIER SUR LA VALIDATION D'UN MANUEL DE CONCEPTS HARMONISES SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL A OUAGADOUGOU

Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax
Moussiliou MOUSTAPHA	INSAE/Bénin	Chef de Service Statistiques de l'Emploi	01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 31 45 62/31 41 03 Fax : (229) 31 34 31
Michel SOEDE	INSAE/Bénin	Chef de Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie	01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 31 41 03 Fax : (229) 31 34 31
Michel KONE	INSD/Burkina	Méthodologiste d'enquête auprès des ménages	INSD BP 374 Ouagadougou	Tél. : (226) 32 44 31
Kora NAMA	INSD/Burkina	Statisticien Service des Comptes	INSD BP 374 Ouagadougou	Tél. : (226) 32 45 47
Serge Jean EDI	INS/Côte D'ivoire	Sous-Directeur des Statistiques de l'appareil productif	BP V 202 Abidjan (RCI)	Tél. : (225) 21 28 30 Fax : (225) 21 44 01
Michel AMANI	INS/Côte D'ivoire	Responsable Emploi Secteur Informel et Ressources des ménages	BP V 55 Abidjan (RCI)	Tél. : (225) 21 48 92 Fax : (225) 21 44 01
Agostino Antonio da SILVA	INEC/Guinée Bissau	Production des Indices des Prix à la Consommation	BP n°6 Bissau (INEC)	Tél. : (245) 22 20 54 Fax : (245) 22 21 22
Roberto VIEIRA	INEC/Guinée Bissau	Statisticien Chef du Département Statistique Tourisme et Environnement	CP n°6 Bissau Institut National de Statistique	Tél. : (245) 22 20 54 Fax : (245) 22 21 22
Seydou M. TRAORE	DNSI/Mali	Directeur National Adjoint	BP 12 Bamako	Tél. : (223) 22 24 55 Fax (223) 22 71 45
Soumana TRAORE	DNSI/Mali	Comptable National	BP 12 Bamako	Tél. (223) 22 24 55/22 48 73
Almadjir TASSIOU	DSCN/Niger	Chef de Division Secteur Informel	DSCN BP 862 Niamey	Tél. : 72 35 60
Abdoulaye YAHAYA	DSCN/Niger	Chef de Division Sociétés et Quasi Sociétés	DSCN BP 862 Niamey	Tél. : 72 35 60
Mamadou Matar GUEYE	DPS/Sénégal	Chef Bureau Enquêtes Socio-économiques DSG-DPS	BP 116 Dakar	Tél. : (221) 824 64 25/68 53 Fax : (221) 824 90 01
Maganou MBAYE	DPS/Sénégal	Bureau de la Comptabilité Nationale	BP 116 Dakar	Tél. : (221) 824 03 01 Fax : (221) 824 90 01

Ousman KORIKO	DS/TOGO	Chef de Division Publication et Documentation	Direction de la Statistique BP 118, Tél. : 21 62 24 / 22 22 87	Tél. : (228) 21 62 24 fax (228)21 27 75
Komla AHLEGNAN	DS/TOGO	Chargé d'Etude sur les Comptes Nationaux	Direction de la Statistique BP 118, Tél. : 21 62 24 / 22 22 87	Tél. : (228)21 62 24 fax (228) 21 27 75
Gérard PIKBOUGOUM	BCEAO	Fondé de pouvoir	BCEAO Siège, Avenue Abdoulaye FADIGA BP 3108 Dakar Sénégal	Tél 39 05 00 Poste : 4126
Denis Ya KOIKOU	BOAD	Représentant au Burkina Faso	01 BP 4892 Ouagadougou 01	Tél (226) 31 07 94 Fax (226) 30 58 11
Bruno KAFANDO	UEMOA	Directeur de Cabinet	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél (226) 31 88 73 Fax (226) 31 88 72
Eloge HOUSSOU	UEMOA	Chargé de la surveillance multilatérale	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél (226) 31 88 73 Fax (226) 31 88 72
BIRIMPO LOMPO	UEMOA	Chargé d'études et de statistiques	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél (226) 31 88 73 Fax (226) 31 88 72
Ali GAMATIE	EUROSTAT	Chef du Bureau Régional de Coopération Statistique	10 B.P. 13903, Ouagadougou, Burkina Faso	Tél. (226) 31 72 65 Fax 31 72 63

OUEDRAOGO Joachim P.	UEMOA	Directeur de la Surveillance Multilatérale	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél (226) 31 88 73 Fax (226) 31 88 72 E.Mail : Joachim. OUEDRAOGO @ UEMOA.BF
KARGOUGOU Issiaka	UEMOA	Statisticien	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél (226) 31 88 73 Fax (226) 31 88 72
Rémi BARDON	INSEE/DIAL	Statisticien	DIAL, 4 rue d'Enghiens, 75010, Paris, France	Tél. (33) 01 53 24 14 50 Fax (33) 01 53 24 14 51
Prosper BACKINY YETNA	AFRISTAT	Expert emploi et secteur informel	AFRISTAT – B.P. E 1600, Bamako, Mali	Tél. (223) 21 55 00/80 Fax 21 11 40